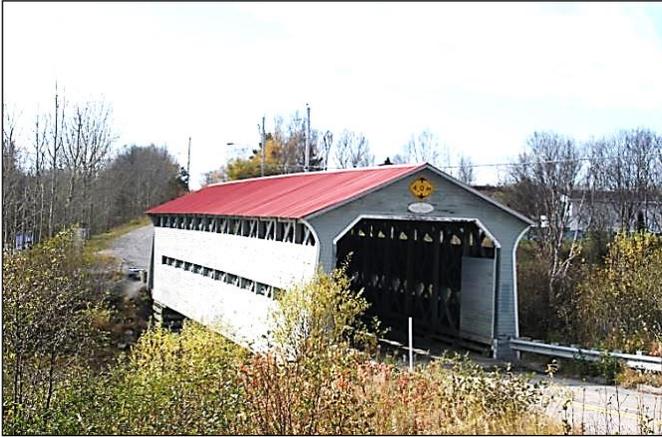


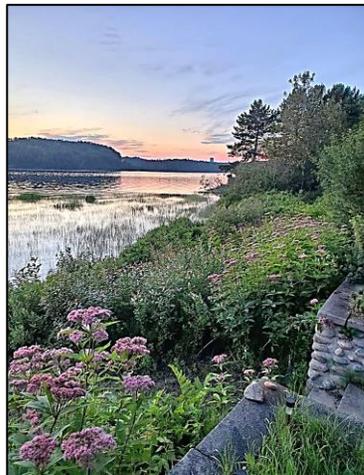


LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition octobre 2020



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Claudine Coulombe



Crédit photo : Lise Rioux



Crédit photo : Joëlle Bernier



Crédit photo : Michèle-Anne Gagné

TABLE DES MATIÈRES



MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL.....	6
PHOTOS RECHERCHÉES	7
BUREAUX FERMÉS.....	8
CHANGEMENT D'HEURE	8
HALLOWEEN.....	9
CONNAISSEZ-VOUS... ..	10
LOCATION DE SALLES	11
SERVICE DES LOISIRS	12
POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A.....	16
SERVICE D'URBANISME	23
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	24
JEUX - DIVERTISSEMENT	25
TROUPE ART'SCÈNE	27
ANNONCES	29
TRAVAUX PUBLICS.....	30
RESPIREZ UN AIR DE QUALITÉ CHEZ SOI !	36
SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES	37
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	38
RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT.....	39
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020.....	41
TABLE DES MARÉES	43
COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR	44
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	44
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	44

Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Outardéennes, Outardéens !



Jusqu'à maintenant, disons que la rentrée semble s'être bien passée. Enfants, ados, adultes jeunes et moins jeunes, ont repris le chemin des études selon leur niveau d'apprentissage respectif. Et, la plupart d'entre nous, avons complété la phase transitoire entre les activités estivales et automnales. Certains sont même déjà en train de se préparer à épouser ou affronter l'hiver, selon qu'on l'aime ou qu'on l'apprécie moins.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions traitant de certains sujets d'intérêt public prises, à huis clos et en mode visioconférence, par le conseil lors de la session ordinaire du 14 septembre 2020 et la séance spéciale du 17 septembre dernier.

Notez qu'il vous est possible de visionner les séances, en vous rendant sur le site web de la municipalité.

COVID-19 : Maintenant que nous sommes résolument entrés dans la deuxième vague de la pandémie du coronavirus, il devient crucial de réveiller cette belle solidarité acquise au printemps dernier dans la lutte contre la COVID-19. Afin de continuer de jouir d'une certaine forme de vie communautaire et sociale, votre conseil espère bien mettre en application le *Guide de relance*, pour la reprise des activités au Centre des loisirs, préparé par Mme Joëlle Bernier, superviseure en loisirs et culture, et adopté par résolution le 14 septembre dernier. Pour bien vous informer sur le sujet, je vous invite à lire la rubrique *Service des loisirs* à la page 12. Surveillez également les divers messages sur notre page Facebook et sur le site Internet de la municipalité.

Lors de cette même session, le conseil a aussi adopté une résolution afin de permettre la reprise des activités à la bibliothèque municipale et au gymnase, et ce, en collaboration avec l'école Les Dunes. Finalement, il a aussi été résolu de rouvrir le bureau administratif de la municipalité au

public, à compter du 15 septembre 2020. De plus, lorsque vous vous présenterez au bureau, veuillez suivre les consignes qui sont affichées.

Toutefois, pour toute rencontre jugée essentielle avec le personnel, il faudra au préalable prendre rendez-vous. Bien sûr, vous comprendrez que pour pouvoir jouir de ces opportunités, il faut que la situation, enviable actuelle, mais fragile de la Manicouagan qui est toujours en zone verte, ne passe pas aux autres niveaux d'alerte supérieurs. Pour s'en convaincre on n'a qu'à regarder la position du Bas-Saint-Laurent qui se présentait comme la région enviée de tous, au printemps dernier, et qui se retrouve actuellement en zone jaune.

Donc, nous devons collectivement tout mettre en œuvre, c'est-à-dire respecter les mesures de précaution et d'hygiène :

LAVAGE DES MAINS - DISTANCIATION SOCIALE - PORT DU MASQUE, etc.

Permettez-moi de vous partager ma réflexion sur les droits et libertés ! S'il est vrai que toute personne jouit de droits et libertés, il est aussi vrai qu'elle doit assumer des devoirs et des obligations propres à la vie en société.

DÉPENSES AUTORISÉES : Voici maintenant, en vrac, les principales dépenses autorisées par votre conseil lors des deux (2) sessions citées dans mon message d'introduction.

- **Afin d'identifier la source du problème de communication pour la transmission de données de la station de pompage Les Buissons**, nous avons autorisé un montant totalisant 2 020 \$ plus les taxes, pour retenir les services du Groupe-Conseil TDA et Boréal entrepreneur électricien.
- **Sur la recommandation de M. Maxime Leblanc ing., Groupe-Conseil TDA, nous avons autorisé la demande de paiement de 4 599,00 \$ taxes incluses de Jean Fournier inc.** pour le certificat de réception définitive des travaux de stabilisation des berges du fleuve Saint-Laurent rue Labrie Ouest.

- **Dans le cadre du projet Nouveaux Horizons nous avons reçu une aide financière de 5 000 \$.** Nous avons donc autorisé la dépense de 4 655,41 \$ plus les taxes, pour faire l'acquisition de trente (30) tables pliantes de 36 po pour la tenue d'activités diverses, cinq (5) tablettes Samsung de 10 po et la mise à jour de huit (8) ordinateurs portables, afin de favoriser les échanges à distance et briser l'isolement de nos aînés.
- **Nous avons aussi résolu de faire l'achat de dix (10) boyaux incendie au coût de 2 729,45 \$ taxes incluses,** pour remplacer ceux ayant échoué les tests, afin de répondre aux normes en vigueur.
- **Enfin, lors la séance spéciale du 17 septembre, nous avons accepté la soumission des Entreprises Jacques Dufour Ltée au montant de 55 537,52 \$ taxes incluses** pour la réalisation de travaux d'asphaltage dans les rues Bilodeau, Radisson, Olympique et des Bouleaux.

ÉROSION DES BERGES : Présentement, nos chargés de projet sont en train de finaliser les procédures reliées aux impacts environnementales, en collaboration avec les différents ministères. Les plans et devis sont en cours de réalisation et nous espérons pouvoir enclencher le processus d'appel d'offres cet automne. Dans le but de débiter les travaux dès que possible, nous souhaitons aussi pouvoir octroyer le contrat pour les travaux de recharge de plage d'ici la fin de l'année 2020.

De plus, je tiens personnellement à remercier les personnes qui ont pris la peine de signer et retourner la lettre autorisant la réalisation d'ouvrage de protection des berges sur la plage, en pied de falaise, à la limite du terrain de leur propriété. Il faut savoir que cette lettre est une simple formalité, qui vise uniquement à informer les personnes qui verront de plus près les travaux lors de la réalisation de ce projet d'envergure. Donc, nul n'a l'intention d'autoriser l'accès à quelque propriété privée que ce soit lors de l'exécution des travaux.

D'ailleurs, une clause dans les plans et devis est déjà prévue pour obliger l'entrepreneur à accéder à la plage, et ce, uniquement par le chemin du Vieux quai. Je demande l'entière collaboration des personnes qui ne l'ont pas encore fait. Veuillez, signez ladite lettre et retournez celle-ci à la municipalité dans les plus brefs délais. Ceci afin de protéger les investissements de toute une vie, de plus de quatre-vingts (80)

contribuables, en plus des infrastructures municipales qui représentent les intérêts du bien commun de notre municipalité, Soyez assuré que nous suivons sans cesse le dossier, pour enfin le voir se concrétiser.

Note : En terminant, si vous voulez en savoir plus sur les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web (www.pointe-aux-outardes.ca) où il vous sera possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal et de visionner les séances des derniers mois.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

*Prochaine réunion
du conseil :*

*Mardi, le 13 octobre 2020
à 19h30*



Après vérification, la salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.



**Vous avez des questions pour
le conseil municipal ?
Vous pouvez les faire parvenir à
l'adresse suivante :
danialh@pointe-aux-outardes.ca**

TAXES MUNICIPALES

**PRENEZ NOTE QUE LE TROISIÈME VERSEMENT
DE VOS TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE EN COURS,
ÉTAIT LE 20 SEPTEMBRE DERNIER.**



Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse en effectuer le paiement.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.

PHOTOS RECHERCHÉES



Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site Web et de la page Facebook de la municipalité.

Merci à Mme Geneviève St-Laurent, Mme Claudine Coulombe, Mme Lise Rioux, Mme Joëlle Bernier et Mme Michèle-Anne Gagné pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

BUREAUX FERMÉS

Veillez prendre note qu'en raison du congé de l'Action de Grâce,

les bureaux seront fermés
lundi, le 12 octobre prochain.



B O N C O N G É À T O U S !

CHANGEMENT D'HEURE

Le retour à l'heure normale de l'est (ou d'hiver) se fera **dans la nuit du 31 octobre au 1 novembre 2020**



HALLOWEEN

PARADE POUR Halloween

Samedi, le 31 octobre 2020, 13 h 00



Faites en sorte que ce soit inoubliable pour les enfants en participant en grand nombre !
Alors que vous ayez des enfants ou non, que vous ayez le goût de vous amuser
et de faire peur... Vous êtes TOUS les bienvenus !!!

Chers citoyens, l'halloween débarque chez vous !

Sortez votre maquillage, vos costumes, votre cœur d'enfant et votre entrain pour parader avec eux ! Sur deux sites :

Secteur Pointe-aux-Outardes : Départ rue David vers la rue Labrie Est et ensuite Labrie Ouest direction Parc Nature et retour sur la rue David.

Secteur Les Buissons : Départ rue St-Laurent, coin du Moulin, vers place Bilodeau en sillonnant les rues, retour sur la rue St-Laurent.

Aucune distribution de bonbons en raison de la COVID-19, distanciation sociale par famille à respecter – Vous êtes toutefois autorisés à fournir des bonbons à VOS enfants.

Une initiative citoyenne de Mesdames Édith Thorn, Marlène Larouche, Gwen Perry et Francine Lauzé.



CONNAISSEZ-VOUS...

Les 21, 22 et 23 août dernier à l'écurie Le Sabot d'Or à Saint-Gédéon d'Alma avait lieu une compétition équestre.

Crédit photo : Ève Simard



Mme Édith Thorn, s'adonne à des compétitions équestres depuis une dizaine d'années, en compagnie de son cheval Break check, elle a livré toute une performance lors de son séjour au Lac-St-Jean.

En effet, la fin de semaine débute avec une deuxième place à l'épreuve *de barils*. Par la suite, pour clore l'évènement, elle décroche une première place à l'épreuve *le tour du ring*.

La fille de Mme Thorn, Gabrielle Tremblay, était aussi de la partie. Âgée de six (6) ans, elle a participé à l'épreuve *de barils* en compagnie de Scotch, le cheval d'une amie. Gabrielle aime beaucoup monter à cheval. Pour sa deuxième compétition équestre, elle s'est bien amusée et a eu beaucoup de plaisir. Gabrielle a énormément de talent, elle suivra sans aucun doute les traces de sa mère.



Crédit (photo prise d'un vidéo) : Sylvie Thorn



Crédit photo : Jennifer Truchon

De plus, le 12 septembre dernier, pour célébrer le 10^e anniversaire du Château Baie-Comeau, Mme Thorn était sur place afin que les résidents puissent faire des tours de calèche en compagnie de sa belle Valentine.

Bravo Édith et Gabrielle pour vos performances et pour cette belle initiative, auprès des personnes âgées !

Grâce à l'initiative de Dolorès Tupperware alias Mme Stéphanie Chassé, avec l'aide de nombreux donateurs, la rentrée scolaire à l'école les Dunes a débuté avec un élan de générosité.



Crédit photo : Jessica Barbeau

Puisqu'avec la campagne de cette maman de notre communauté et des dons amassés ainsi que Mme Karine Tremblay, enseignante, chaque élève a reçu gratuitement une gourde Tupperware pour favoriser la bonne hydratation tout au long de l'année.

Merci à tous les donateurs pour leur générosité qui a fait le bonheur de chaque enfant !

Sur la photo, Mme Annie Talbot, directrice de l'école les Dunes reçoit les gourdes de la part de Mme Stéphanie Chassé.

LOCATION DE SALLES



**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE
LES LOCATIONS DE SALLES
SONT SUSPENDUES**

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020

SERVICE DES LOISIRS

Octobre, mois des feuilles colorées, des nuits fraîches, des citrouilles. Plusieurs messages pour vous ou choses à mettre à votre agenda !

REPRISE GRADUELLE DES ACTIVITÉS



Bien sûr, les mesures de distanciation sociale et mesures sanitaires seront en vigueur en TOUT TEMPS puisque depuis le 14 septembre dernier, le conseil municipal a autorisé le retour des activités au Centre des loisirs avec le guide de relance des activités, il est disponible sur le site web de la municipalité à l'onglet *loisirs et culture* ensuite *activités*.

Chaque visiteur au Centre des loisirs devra signer le registre de présences. Les personnes reconnaissent qu'en participant à une activité de groupe, ils s'exposent à un risque de contracter la COVID-19 et s'engagent, afin d'assurer la sécurité de tous, à respecter les règles relatives à l'activité à laquelle ils participent :

- Respecter la distanciation physique de deux (2) mètres avec les autres participants (sauf pour les personnes avec qui je partage mon foyer).
- Me laver les mains avant, pendant et après l'activité avec de l'eau et du savon ou un désinfectant à base d'alcool.
- Tousser ou éternuer dans un papier mouchoir ou dans le creux de mon bras (et non dans mes mains).
- Éviter de toucher mes yeux, nez ou bouche sans m'être d'abord lavé les mains.
- Aviser les responsables et quitter immédiatement l'activité si je ressens des symptômes de la COVID-19 pendant celle-ci.

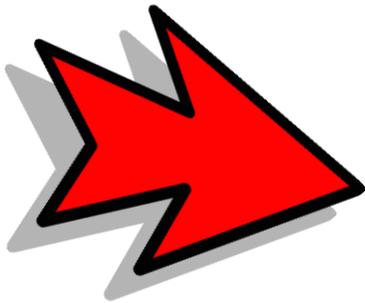
CLUB DE MARCHE

Un sondage a été mis en ligne sur Facebook afin de connaître l'intérêt à démarrer un club de marche à Pointe-aux-Outardes. Vous êtes plusieurs à y avoir répondu. Nous pouvons donc vous annoncer que le club de marche débutera ses activités.



Tous les lundis entre 9 h 00 et 10 h 00 et/ou 19 h 00 et 20 h 00 débutant lundi, le 5 octobre au Centre des loisirs.

Départ semaine 1 : du Centre des loisirs vers la route 138.	Départ de la semaine 3 : intersection rue St-Laurent et chemin Principal.
Départ de la semaine 2 : du Parc Vents et marées vers le Parc Nature	Départ de la semaine 4 : du Portail d'entrée.
C'est gratuit ! Beau temps, mauvais temps. Habillez-vous selon les conditions météo.	



Vous avez plusieurs loisirs, vous avez des idées, vous avez du temps, vous avez à cœur le développement des loisirs de la Municipalité ? Vous êtes la personne qu'il nous faut !

Le comité de la création de la Politique Loisirs et culture désire ajouter des citoyens à son comité. Soumettez votre intérêt par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca d'ici vendredi, le 9 octobre prochain !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Les mesures de distanciation sociale et mesures sanitaires seront en vigueur en TOUT TEMPS.



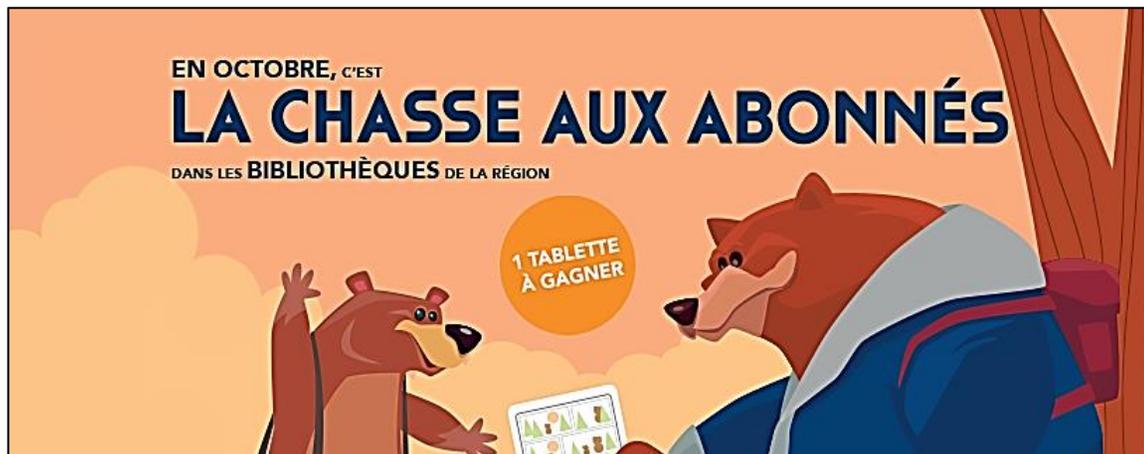
Plusieurs nouveautés à la bibliothèque municipale pour son ouverture.

Nouvel horaire (les mercredis entre 18 h 00 et 20 h 00).

Nouveaux services (prêts de jeux de société et de casse-tête).

Carte fidélité (faites étamper votre carte à chaque visite et d'ici le 18 décembre vous courez la chance de remporter un **certificat cadeau de 200\$** chez Librairie A à Z ! Un (1) coupon de participation pour chaque quatre (4) visites !

Également un concours régional : La chasse aux abonnés. Abonnez-vous à votre bibliothèque et courez la chance de gagner une tablette numérique 10,2 pouces, 128 Go (valeur de plus de 550 \$), offerte par le Réseau BIBLIO de la Côte-Nord.



BADMINTON POUR ADULTES

Match individuel seulement. Les mercredis soir dès 18 h 00. Tarif : 25\$ pour la session d'automne jusqu'au 9 décembre inclusivement. Début de la saison : **mercredi, le 7 octobre, 18 h 00, inscriptions sur place.** Paiement en argent comptant. Les mesures de distanciation sociale et les mesures sanitaires seront en vigueur en TOUT TEMPS.



SOCCER INTÉRIEUR : Nous travaillons à relancer les activités de soccer au gymnase de l'école les Dunes avec les parents impliqués de façon **bénévole**. Ceci demande du temps et une préparation adéquate. Nous visons donc un retour des activités en janvier pour permettre à tous de voir aux mesures sécuritaires. Inscriptions prévues en décembre. À suivre !

CONFÉRENCE À VOS FRIGOS



J'ai l'immense plaisir de vous annoncer que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a été retenue pour recevoir une conférence grand public *À vos frigos* ! La conférence aura lieu jeudi, le **15 octobre prochain**, au **Centre des loisirs**, 493, chemin Principal à **19 h 00**.

Nous sommes la seule municipalité de la Manicouagan sélectionnée pour recevoir cette conférence. Seulement Sept-Îles et Pointe-aux-Outardes accueilleront celle-ci sur la Côte-Nord. Animée par un(e) expert(e) du Jour de la Terre, cette conférence d'une heure vous donnera une multitude de solutions pour réduire le gaspillage alimentaire à la maison et au bureau !

RÉSERVEZ VOTRE PLACE !

Participez en grand nombre, la conférence est **gratuite** ! **Réservation obligatoire** au 418-567-2177 poste 1 ou loisirs@pointe-aux-outardes.ca
Les places sont limitées.

Attention, la conférence pourrait être donnée en ligne si les conditions sanitaires le demandent. Cet événement est rendu possible grâce au soutien des marchands IGA à travers le #FondsÉcoIGA et s'inscrit dans une tournée de conférences gratuites *À vos frigos* dans 200 organisations du Québec, jusqu'en novembre 2020.

SONDAGE AMÉNAGEMENT COMESTIBLE : Au moment d'écrire ces lignes, la phase 1 du projet est terminée, celui des bacs d'aménagement comestible. La phase 2 devrait se conclure d'ici les prochains jours avec l'apparition d'un frigo communautaires à l'entrée du Centre des loisirs.

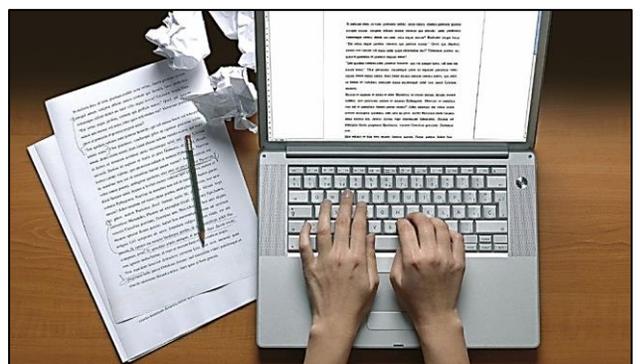
Afin d'assurer la durée de vie de ce projet, nous aimerions connaître votre point de vue afin d'améliorer le projet pour la saison 2021. Un court sondage en ligne <https://fr.surveymonkey.com/r/59H2MJM> est à compléter d'ici vendredi, le 30 octobre prochain.

VOUS AVEZ TOUJOURS RÊVÉ D'ECRIRE ?

C'est votre chance d'être découvert, reconnu et publié. Vous écrivez des nouvelles ? Envoyez-nous vos textes inédits d'ici samedi, le 31 octobre ! <https://bit.ly/31PSuyV>

Les prix de la création Radio-

Canada : Les prix récompensent chaque année les meilleurs récits, nouvelles et poèmes originaux et inédits soumis au concours. Au fil des ans, ils ont permis de révéler au public de nombreux écrivains de talent



devenus depuis des incontournables de la littérature d'ici. Mme Marie-Louise Arsenault, l'animatrice de l'émission *Plus on est de fous, plus on lit!* sur ICI Radio-Canada Première, en est la porte-parole.

Inscriptions : du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020 pour le prix 2021.

Critères : ouvert aux auteurs canadiens (citoyens ou résidents permanents), amateurs ou professionnels. **Longueur** : nouvelles inédites (courts textes de fiction) de 2 500 mots maximums.

À gagner : 6 000 \$ offerts par le Conseil des arts du Canada, résidence d'écriture au Banff Centre des arts et de la créativité en Alberta et publication sur ICI.Radio-Canada.ca. **Pour les finalistes** : 1 000 \$ offerts par le Conseil des arts du Canada et publication sur ICI.Radio-Canada.ca.

POLITIQUE FAMILIALE / M.A.D.A

REPRISE GRADUELLE DES ACTIVITÉS

Bien sûr, les mesures de distanciation sociale et les mesures sanitaires seront en vigueur en TOUT TEMPS.



1^{ER} OCTOBRE JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS



Ceux qui veulent marcher avec moi pour souligner cette belle journée sont invités à me rejoindre, jeudi, le 1^{er} octobre, dans le stationnement du Centre des loisirs à 13 h 00.

Départ à 13 h 15 pour une belle marche de santé d'une heure.

Habillez-vous selon la météo !

VIACTIVE

Le grand retour de la Viactive dès **mercredi, le 7 octobre, 9 h 30.**

Les personnes intéressées doivent se présenter à l'heure exacte du cours, avec votre masque, vos espadrilles et votre bonne humeur.

Tous les mercredis suivants, c'est gratuit! Des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi!

418-567-2177 poste 1.



CAFÉ VIENNOISERIES

Mardi, le **13 octobre de 9 h 00 à 11 h 00** au Centre des loisirs, sans thématique, seulement pour jaser et reprendre contact après une pause obligée de plus de 6 mois. Une activité gratuite et différente mais quand même divertissante !



ATELIER GESTION DE LA COLÈRE : Nous vous invitons à une conférence gratuite, grâce au regroupement Manicouagan on s'attache, de Mme Audrey Caron, psychoéducatrice. Mercredi, le **14 octobre 2020**, à Chute-aux-Outardes. Service de halte-garderie sur place. Pour **informations et inscriptions :** 418-567-2712. Un autre atelier complémentaire aura lieu à

Pointe-aux-Outardes en novembre ! Deux ateliers pertinents et utiles avec vos enfants offerts gratuitement!



BON VOISIN, BON ŒIL : Une séance d'information afin de relancer le programme *Bon voisin, bon œil* en collaboration avec la Sûreté du Québec se tiendra au Centre des loisirs, le **lundi 19 octobre prochain à 19 h 00.** C'est gratuit! Pour informations, communiquez avec moi loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou 418-567-2177.

PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DE VOTRE QUARTIER

BON VOISIN BON ŒIL

310-4141 OU *4141
SURETE.GOUV.QC.CA

CINÉ-DOC POUR AÎNÉS

Visionnement du documentaire Le vieil âge et l'espérance **mardi, le 20 octobre dès 9 h 00**, au Centre des loisirs, c'est gratuit.

Quand le grand âge impose la déchéance physique et quelques fois mentale, y a-t-il moyen de conserver une attitude espérante face à la vie et ses mystères ? C'est la question que veut confronter le projet du documentaire de M. Fernand Dansereau en interpellant non seulement les spécialistes, mais d'abord et avant tout, les personnes âgées elles-mêmes.

ESPACE FAMILLE : Nous sommes actuellement à évaluer le retour de cette activité. **Les modalités seront connues dans les prochaines semaines.** Mais le premier événement est prévu le samedi 24 octobre 2020 dès 9 h 00 grâce à l'organisme Grains de Soleil Côte-Nord. Surveillez la page Facebook et le site Internet de la Municipalité pour les détails complets.

COURTOISIE AU VOLANT : Comme annoncé précédemment, l'apparition des silhouettes d'enfants afin de sensibiliser les conducteurs automobiles à la sécurité de nos enfants, ont été installées sur la rue Labrie en direction Est et Ouest. Elles ont été installées à ces endroits pour deux raisons. **Premièrement**, dans les deux directions sur la rue Labrie pour sensibiliser l'ensemble du secteur, incluant la rue David et les extrémités de la rue Labrie. **Deuxièmement**, la demande avait été faite pour qu'elles soient installées sur le chemin Principal. Cependant, le Ministère des transports du Québec a refusé celle-ci. Malheureusement, une d'entre elles a été brisée. Nous n'avons pas d'information à ce sujet et nous sommes attristés de la situation.



NOUVEAUX HORIZONS : Grâce à l'obtention d'une subvention du Gouvernement du Canada, j'ai procédé à l'achat de plusieurs tablettes électroniques et à la mise à jour de nos ordinateurs portables. Si un nouveau confinement devait avoir lieu, ces outils de communication vous

seraient prêtés **gratuitement**. Je vous transmettrais des connaissances pour pouvoir maintenir un lien avec vos proches. Nous parlerons de la plate-forme Zoom, Facebook, Messenger vidéo, YouTube et Skype. Formation gratuite pour les aînés ! Inscrivez-vous par téléphone au 418-567-2177 poste 1 d'ici *vendredi, le 16 octobre*. La formation aura lieu mardi, le **27 octobre à 9 h 00** au Centre des loisirs.

HALLOWEEN – BINGO DÉGUISÉ

Samedi, le 31 octobre, dès 15 h 00, *BINGO DÉGUISÉ* au Centre des loisirs.

Ouverture des portes 14 h 45. **Réservations OBLIGATOIRES, places limitées**. Tables en fonction des adresses civiques des participants. Plusieurs prix à gagner! Pour toute famille, c'est gratuit!



MASQUES

Il me reste moins de quarante (40) masques à remettre gratuitement à des résidents de la municipalité. Ces masques sont offerts par la municipalité mais faits par l'équipe de bénévoles du Cercle des fermières de Pointe-aux-Outardes. Un (1) masque par personne seulement, 418-567-2177 poste 1.

MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE : Vous désirez faire construire une maison bigénérationnelle pour prendre soin de vos parents âgés ? Bien qu'il semble tout à fait logique de croire que tous pourront tirer profit de cette cohabitation, il n'en demeure pas moins que ce projet en est un de grande envergure.



Comme beaucoup d'éléments doivent être pris en compte afin d'assurer son bon déroulement, voici donc une présentation de ce que vous devez savoir avant de vous lancer dans cette aventure.

Voici un résumé de l'article paru sur le site

<https://soumissionrenovation.ca/fr/blog/ue/maison-bi-generation> je vous invite à consulter le site pour **l'article complet**.

LA MAISON BIGÉNÉRATIONNELLE CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Il est conseillé de faire appel à un architecte

Afin de chapeauter votre projet, vous pourriez faire appel à un architecte. En fait, celui-ci possède les connaissances et les compétences nécessaires pour vous guider durant votre projet. Il s'agit d'ailleurs d'une personne de référence pour créer un bâtiment qui correspond aux besoins de son client, tout en détenant une bonne connaissance des règlements du Code national du bâtiment et des règlements municipaux.

- Prenez soin d'évaluer vos besoins et ceux de vos proches

Lorsque l'on fait référence à l'importance de bien évaluer vos besoins, il s'agit bien évidemment de prendre en considération les vôtres, mais également ceux de vos proches. Vous devriez commencer par vous questionner sur tout ce qui touche au respect de l'intimité et de ce que cela implique pour tout le monde. Serez-vous à l'aise si votre proche parent entre chez vous sans cogner ? Devrez-vous arrêter de faire du bruit à une certaine heure ?

- Renseignez-vous sur les règlements en vigueur dans votre municipalité pour les maisons intergénérationnelles

Avant d'aller de l'avant avec votre projet de maison intergénérationnelle, vous devez savoir que vous aurez besoin de passer par votre municipalité afin d'obtenir les permis requis pour la conversion de votre habitation. À ce propos, il est pertinent de souligner qu'environ 65% des municipalités québécoises se sont pourvues d'un règlement de zonage autorisant la construction d'une maison intergénérationnelle, bien que la location éventuelle du logement à un étranger soit interdite. Notez également que les maisons intergénérationnelles sont interdites dans certaines municipalités. Ici, à Pointe-aux-Outardes, nous avons des dispositions prévues à cet effet au règlement de zonage. Donc, les résidences bigénérationnelles **sont autorisées** selon les secteurs.

- Établissez un budget réaliste

De façon générale, on estime que l'agrandissement d'une propriété afin de transformer celle-ci en maison intergénérationnelle coûte entre 25 000\$ et 100 000\$. Voilà qui n'est manifestement pas une modeste dépense ! D'ailleurs, vous devez tenir compte dans votre budget des éléments qui devront être mis en place pour permettre à vos parents âgés d'être autonomes. Auront-ils besoin de barres d'appui, de l'installation d'un modèle particulier de baignoire ou d'une douche à

l'italienne ? Certains de ces travaux peuvent rapidement faire grimper la facture.

- Évaluez la rentabilité de votre future maison intergénérationnelle

En investissant une aussi grosse somme d'argent sur un projet, il est logique de se questionner sur la rentabilité de celui-ci. À ce sujet, une mise en garde s'impose. Cette dernière consiste à garder en tête qu'une maison intergénérationnelle prendra plus de temps à se vendre une fois sur le marché. Cela est dû au fait que ce type particulier de propriété se vend en moyenne 15% plus cher qu'une maison unifamiliale standard et qu'elle s'adresse à une clientèle précise, ce qui réduit la taille du bassin d'acheteurs potentiels.

- Planifiez votre quotidien durant les travaux

Si vous souhaitez ajouter une extension ou rénover votre maison, planifiez votre quotidien afin que vos enfants et vos parents soient à l'aise durant cette période mouvementée. Le fait de compléter des rénovations peut causer du stress et de l'anxiété à toute la famille. Prenez donc soin de rester à l'écoute de vos proches et maximisez les occasions de passer du temps de qualité avec ceux-ci.

- Renseignez-vous sur les aides auxquelles vous avez droit

Actuellement, le gouvernement n'a pas de programme dédié spécifiquement aux projets impliquant la construction d'une maison intergénérationnelle.

MOTS CACHÉS : THÈME – HALLOWEEN

(10 lettres mélangées)

Réponse à la page : 39

S	U	G	S	E	T	T	E	L	E	U	Q	S	CUCURBITACEES	ORANGE
E	H	N	T	L	A	N	T	E	R	N	E	S	SORCELLERIE	POTION
E	C	A	S	E	N	A	R	C	S	O	I	S	DIABOLIQUE	ZOMBIS
C	O	S	T	U	L	Y	N	S	E	R	I	E	SQUELETTES	CRANE
A	R	S	I	Q	O	A	O	I	E	D	S	C	ARAIGNEES	CHAT
T	C	E	R	I	E	R	I	A	N	U	E	I	EFFRAYANT	NOIR
I	X	M	P	L	T	F	T	L	G	A	R	F	LANTERNES	SANG
B	U	O	S	O	U	F	O	A	I	H	E	E	MALEFICES	SORT
R	O	T	E	B	L	E	P	B	A	C	I	L	SORCIERES	
U	B	N	T	A	E	G	N	A	R	O	C	A	CHAUDRON	
C	I	A	S	I	B	M	O	Z	A	I	R	M	FANTOMES	
U	H	F	C	D	R	N	O	R	I	T	O	P	ESPRITS	
C	E	I	R	E	L	L	E	C	R	O	S	N	POTIRON	
													BALAIS	
													CROCHU	
													HIBOUX	





Ne fumez pas en présence de vos enfants

Famille sans fumée est une campagne qui sensibilise les familles québécoises aux **dangers de la fumée secondaire pour la santé, particulièrement celle des enfants** et même celle des bébés dans le ventre de leur mère.

Famille sans fumée souligne l'importance pour les parents de poser des gestes concrets pour protéger la santé des enfants : **faire de la maison et de la voiture des zones sans fumée en tout temps et fumer loin d'eux à l'extérieur.**

Attention, poumons fragiles!

Contenant plus de 7 000 produits chimiques, la fumée secondaire est particulièrement néfaste pour la santé respiratoire des bébés et des enfants parce que leurs poumons n'ont pas fini de se développer et qu'ils respirent plus vite que les adultes, absorbant ainsi de plus grandes quantités de substances nocives.

La campagne de communication rappelle l'importance de **ne jamais fumer en présence des enfants afin de protéger leur santé et de leur permettre de garder leurs p'tits poumons roses et en santé.**

Du soutien gratuit pour les parents

Site famillesansfumee.ca

- Une toute nouvelle page **POUMONS ROSES**
- De l'information, des mythes débolonnés et des trucs pratiques
- Des ressources pour les parents souhaitant arrêter de fumer

Page Facebook

- Une source d'information et un lieu d'échange pour les parents

L'occasion d'arrêter

D'après un sondage Léger (2019), *Famille sans fumée* motive 46 % des parents fumeurs à diminuer leur nombre de cigarettes fumées et 27 %, à arrêter. Pour les soutenir :

- Sites Web jarrete.qc.ca et defitabac.ca
- Ligne 1 866 Jarrête (527-7383)
- Les pharmaciens et les médecins, des alliés pour écraser

**POUR
DES P'TITS
POUMONS
ROSES ET
EN SANTÉ**



Faites connaître la campagne

Téléchargez les outils clés en main à famillesansfumee.ca/outils.

- Vidéo promotionnelle
- Texte et visuel pour les réseaux sociaux
- Fiche pour les parents
- etc.

Les outils sont offerts à l'année !

SERVICE D'URBANISME

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont disponibles sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ».

Il suffit de le compléter et de nous le faire parvenir par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca ou par la poste au 471, chemin principal, Pointe-aux-Outardes, Qc G0H 1M0

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

**DÉBUT DE LA PROGRAMMATION :
27 JUILLET 2020 JUSQU'AU 31 MARS 2021**



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

**Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca**

JEUX - DIVERTISSEMENT



**QUELQUES JEUX PROVENANT DE L'ÉMISSION
L'UNION FAIT LA FORCE AVEC PATRICE L'ÉCUYER
SAISON 2007-2008.**

L'ingrédient manquant

Au jeu d'échecs, chaque joueur dispose de six formes de pièces différentes. Laquelle manque à cette liste

- 1- roi
- 2- dame
- 3- fou
- 4- pion
- 5- cavalier
- 6- (---)

Train de mots

Les mots de cette liste doivent être replacés dans un ordre permettant de créer des noms composés ou des expressions.

- cornu
- cheveux
- cale
- ange
- sèche

MOT À TROUVER

TROUVEZ CINQ MOTS DÉFINIS CHACUN PAR TROIS INDICES :

chambre - meuble - couverture
café - thé - porcelaine
gramme - litre - mètre
enfant - récompense - collection
lumière - ciel - polaire
écriture - oiseau - encre

**AVEC L'INITIALE DE CHACUN
DE CES MOTS TROUVEZ UN
NOM DE FLEUR**

LE COMPTE EST JUSTE

Vous pouvez utiliser les quatre opérations. Vous ne pouvez utiliser qu'une seule fois chaque nombre, mais vous n'êtes pas obligé de les prendre tous.

Avec les nombres ci-dessous



trouvez le nombre:

288

TOUTES LES RÉPONSES À LA PAGE : 39

SUDOKU AVEC LES LETTRES DU MOT : BRICOLAGE

L	G			E	A		I	C
I				B		A		
			I		C	L		B
C		G	L	A	R	O		
		I	B	O	G	C		R
B		C	E		I			
		L		R				A
G	I		A	C			B	L

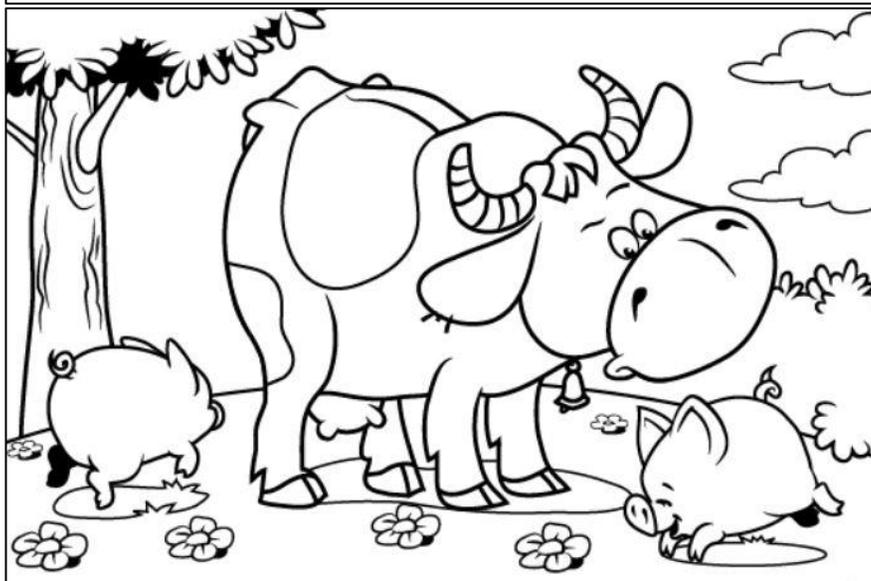
Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases contient toutes les lettres du mot BRICOLAGE.

Chaque lettre ne peut être écrite qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré.



ENTOURE LES 10 DIFFÉRENCES SUR LE DEUXIÈME DESSIN.

PUIS, COLORIE LE PREMIER DESSIN.



TOUTES LES RÉPONSES À LA PAGE : 39

TROUPE ART'SCÈNE

Inscription La Troupe Art'Scène - 2020-2021

Enfin des nouvelles, vous direz !

Le conseil municipal permet graduellement la reprise de certaines activités avec des conditions pour la COVID-19.

La Troupe Art'Scène a convenu qu'il serait important de reprendre les activités de manière prudente mais il faut aussi se remettre à vivre et la musique est un bon moyen de se divertir en s'exprimant.

Comme vous le savez, toutes nos démarches sont conditionnelles aux règles que le gouvernement va permettre ou interdire dans le futur selon l'évolution.

Alors, il faut s'attendre à ne pas pouvoir offrir des spectacles à 150 personnes en avril 2021. Peut-être devons-nous adapter le tout mais, rien n'empêche entre-temps de se divertir en groupe et se préparer à toute éventualité.

ACTIVITÉS :

- Cours de chant et musique dans le local avec Mme Claudine Coulombe sur semaine, tôt en soirée et quelques samedis au besoin.
- Nous conservons le même thème que l'an dernier (prioriser la langue française) avec les mêmes chansons de référence mais vous pourrez toujours changer de chanson si vous le désirez vraiment, des pratiques avec orchestre seront plus fréquentes dès le commencement.
- Ceux et celles qui désirent participer au *Spectacle de Noël* qui sera enregistré en décembre et produit à la TV et sur les médias (Facebook, YouTube, etc.) devront nous en informer lors de l'inscription.

INSCRIPTION



PÉRIODE D'INSCRIPTION :

- Confirmer votre intérêt de vous inscrire à M. Julien Normand au 418-293-7566 ou Mme Marie Mercier au 418-567-4989.
- Les membres actuels auront priorité d'inscription du 18 septembre au 27 septembre 2020.
- Nous prendrons des nouveaux membres du 28 septembre au 12 octobre 2020 pour combler la troupe.

FRAIS D'INSCRIPTION :

Enfants et ados	5 \$ + 60 \$ (2020) + 60 \$ (2021) = 125 \$ (inclus 24 semaines de cours)
Adultes	20 \$ (cours en extra)

- Les frais d'inscription sont payables lors de l'inscription qui aura lieu au Centre des loisirs, lundi, le 12 octobre 2020 de 17 h 00 à 20 h 30.
- Si le gouvernement ferme de nouveau et interdit les activités, nous remettrons une partie de l'argent aux membres.

LOGISTIQUE :

- Les cours de chant avec les enfants et les ados se donneront dans le local avec distanciation sociale.
- Les entrées se feront par le local et les sorties par la porte côté Cercle des fermières.
- L'orchestre sera installé en permanence sur la grande scène pour les pratiques avec les chanteurs.



**La musique rend
l'âme heureuse
car elle permet de
s'exprimer et
partager des bons
moments avec
nos semblables !**

ANNONCES

Exposition sur le traumatisme craniocérébral TCC

"Ça pourrait être toi"

Du 8 au 23 octobre 2020

625, boulevard Laflèche, local 305
Baie-comeau, QC

Lundi au mercredi 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi 13 h à 20 h
Samedi 13 h à 16 h



Québec 

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE

L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale.

Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 octobre, et ce, jusqu'au 30 avril de l'année suivante**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :



- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

Avez-vous nettoyé votre cheminée pour la prochaine période hivernale ? Sachez que la municipalité est en mesure de vous prêter des brosses pour le ramonage de votre cheminée. Il vous suffit de communiquer au 418-567-2203.

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids ? Ce plaisir vient toutefois avec l'obligation d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans.



Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de créosote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois).

Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3mm (1/8 po) de créosote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie.

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes tient à aviser la population que des travaux de drainage et de nettoyage seront effectués sur le réseau d'aqueduc des Buissons et de Pointe-aux-Outardes **AU COURANT DU MOIS D'OCTOBRE**. Noter qu'il n'y aura pas d'interruption du service d'eau.



Nous vous aviserons également par appel téléphonique.

Il est peu probable que ces opérations occasionnent le brouillage de l'eau, mais nous vous invitons à prendre les précautions qui s'imposent afin de minimiser les désagréments.



À la fin des travaux, nous vous demandons d'ouvrir un robinet (sortie d'eau extérieure de préférence ou baignoire) afin de laisser s'échapper l'air accumulé dans le système.

L'eau sera sûrement brouillée pendant quelques temps, nous vous demandons de la laisser couler quelques minutes (un mince filet suffit) afin de nettoyer vos propres tuyaux. Nous vous invitons à faire couler l'eau froide avant l'eau chaude afin que la couleur jaunâtre ne s'infilte pas dans votre chauffe-eau.

Par ailleurs, il serait opportun de profiter de la fin des opérations pour effectuer le drainage de votre chauffe-eau.

Merci de votre compréhension.



HORAIRE ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1^{er} juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, **soit : entre 18 h 00 et 22 h 00 :**

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
 VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
 VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

• ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN



La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement **avec le boyau à la main.**

AVIS À LA POPULATION

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes avise la population qu'il y a présence d'ours un peu partout sur le territoire.

Afin de les éloigner de votre résidence, voici **quelques précautions à prendre.**

- Les arbres fruitiers peuvent les attirer. Vous avez des pommiers, faites la cueillette des pommes et jetez celles qui seraient pourries ;
- Ne pas installer de mangeoire d'oiseaux pour l'instant (ils aiment les graines de tournesol) ;
- Nettoyez votre poubelle avec de l'eau javel car l'odeur les éloigne ;
- Ramassez vos poches de moulée pour animaux ;
- Surveillez vos animaux de compagnie de petite taille ;
- Votre bac de compost ne devrait pas dégager d'odeur ;
- En cas de rencontre avec un ours, demeurer calme et ne vous approchez pas.



Si un ours noir semble menaçant ou que sa présence persiste dans un secteur, communiquer avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au 418-294-8138 ou avec SOS braconnage au 1-800-463-2191.

SERVICE DE RÉCUPÉRATION DE CARCASSES D'ORIGNAUX



La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre le service de récupération des carcasses d'orignaux lors de la saison de la chasse, et ce, gratuitement.

À compter du 22 septembre, les chasseurs de la Manicouagan pourront disposer de leurs résidus après débitage, **DANS DES SACS DE PLASTIQUE**

ÉTANCHES à l'adresse suivante :

- **À l'écocentre de Baie-Comeau** (800, avenue Léonard-E.-Schlemm) du mardi au samedi de 8h00 à 16h00.

La SOPFEU invite les chasseurs à faire preuve de prudence

Chaque automne, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) intervient sur une vingtaine d'incendies en forêt. Les activités récréatives comme la chasse sont en partie responsables de ces incendies. Afin d'éviter des situations fâcheuses, la SOPFEU recommande aux chasseurs de maintenir de bonnes pratiques pour prévenir les incendies de forêt.

L'organisme de protection des forêts rappelle qu'à l'automne, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher les feuilles mortes, les brindilles et autres petits combustibles qui s'accumulent au sol. Il faut donc toujours demeurer vigilant avec l'utilisation du feu et consulter le danger d'incendie avant d'accéder à la forêt.

Véhicules tout terrain

Lors des promenades hors des sentiers balisés, des feuilles, branches ou autres matières organiques peuvent se loger près des parties chaudes du véhicule. Il est important de nettoyer le tuyau d'échappement et le moteur, car ils peuvent aisément mettre le feu aux combustibles qui pourraient s'y coller. La SOPFEU recommande de faire cette vérification à chaque randonnée et d'éviter de circuler hors des sentiers lorsque le danger d'incendie est élevé.

Articles de fumeur

En ce qui concerne les fumeurs, il y a quelques précautions à ne pas oublier. Le Règlement sur la protection des forêts stipule que nul ne peut fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement. Pour fumer, il faut donc s'immobiliser sur une surface dégagée. Avant de reprendre les activités, il est nécessaire d'éteindre le mégot en le mouillant et en l'écrasant contre une roche. Il ne faut jamais laisser un mégot en forêt! Une bouteille avec un fond d'eau ou un récipient avec couvercle est une solution efficace pour le rapporter en toute sécurité.

Chalets et abris temporaires

L'incendie d'un chalet ou d'un abri sommaire est également une source potentielle d'incendie de forêt. Souvent, les équipements de chauffage sont la source d'ignition de ces feux. En plus d'en vérifier le bon état, il est recommandé d'inspecter la cheminée et de s'assurer que les pare-étincelles sont présents et conformes avec des ouvertures ne dépassant pas un centimètre.

Feux de camp

Les feux de camp sont également responsables de plusieurs incendies de forêt chaque année. Pour en profiter en toute sécurité, la SOPFEU recommande de choisir un endroit dégagé sur un sol ne contenant aucune matière combustible (feuilles, herbe ou autre) et d'allumer un feu d'une dimension maximale d'un mètre sur un mètre. Il est important de surveiller le feu en tout temps et de garder de l'eau à proximité. Finalement, au moment de partir, il faut s'assurer d'éteindre complètement son feu de camp en l'arrosant abondamment et en mélangeant les braises.

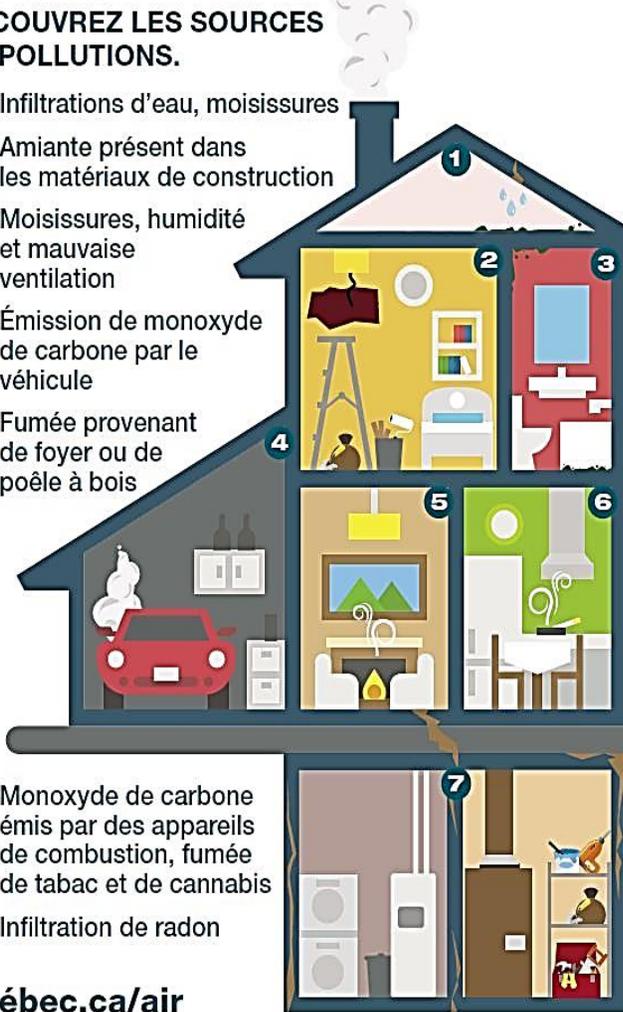
Depuis le début de la saison de protection au Québec, 635 incendies combattus en zone de protection intensive ont affecté 61 517,8 hectares (ha) de forêt. À pareille date, la moyenne des dix dernières années est de 427 incendies ayant affecté 35 442,9 ha de forêt au Québec. La SOPFEU tient à rappeler qu'environ 75 % de ces incendies sont imputables à l'activité humaine. La collaboration de tous demeure essentielle pour en réduire le nombre.

RESPIREZ UN AIR DE QUALITÉ CHEZ SOI !

RESPIREZ UN AIR DE QUALITÉ CHEZ SOI!

DÉCOUVREZ LES SOURCES DE POLLUTIONS.

- 1 Infiltrations d'eau, moisissures
- 2 Amiante présent dans les matériaux de construction
- 3 Moisissures, humidité et mauvaise ventilation
- 4 Émission de monoxyde de carbone par le véhicule
- 5 Fumée provenant de foyer ou de poêle à bois
- 6 Monoxyde de carbone émis par des appareils de combustion, fumée de tabac et de cannabis
- 7 Infiltration de radon



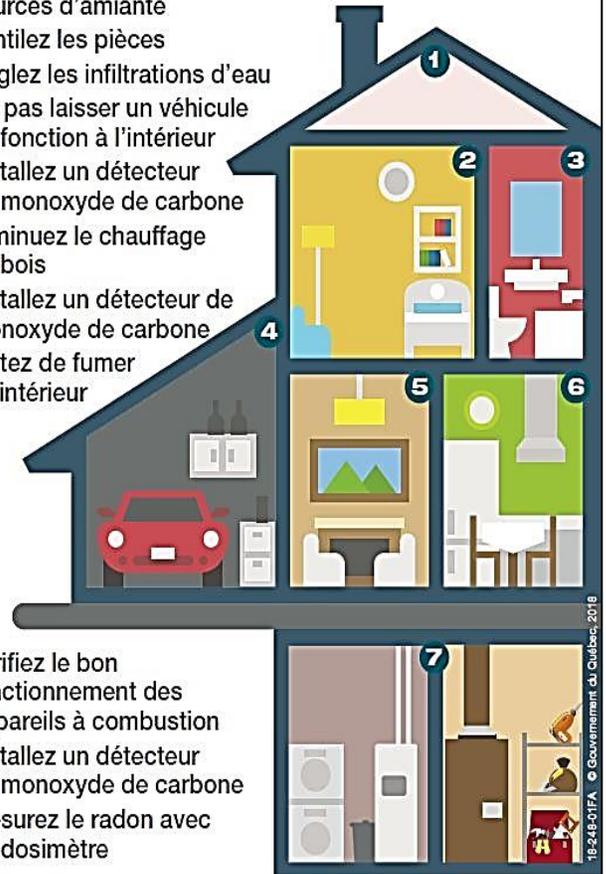
Québec.ca/air

Québec

LES BONS GESTES À ADOPTER

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR!

- 1 Réglez les infiltrations d'eau
- 2 Lors de travaux, vérifiez les sources d'amiante
- 3 Ventilez les pièces
- Réglez les infiltrations d'eau
- 4 Ne pas laisser un véhicule en fonction à l'intérieur
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone
- 5 Diminuez le chauffage au bois
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone
- 6 Évitez de fumer à l'intérieur
- Vérifiez le bon fonctionnement des appareils à combustion
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone
- 7 Mesurez le radon avec un dosimètre

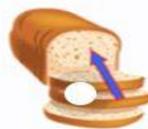


Santé et Services sociaux

Québec

RÉBUS

RÉPONSES À LA PAGE : 39



R



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

C'est sous le thème « **Le premier responsable c'est toi !** » que se tiendra, du **4 au 10 octobre 2020**, la Semaine de la prévention des incendies (SPI).

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Si un incendie survenait chez vous, **en trois minutes**, le **feu et la fumée pourraient vous piéger**. Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

- Assurez-vous d'avoir un **avertisseur de fumée** qui fonctionne en tout temps;
- Préparez le **plan d'évacuation** de votre résidence.



PRÉVENTION DES INCENDIES

FORMULAIRE

D'AUTO-INSPECTION



Comme les visites de prévention à domicile ne cadrent pas dans le contexte de la pandémie, votre Service d'incendie a opté pour un formulaire d'auto-inspection afin de sensibiliser les citoyens aux risques d'incendie.

Les citoyens sont invités à remplir le formulaire en ligne !

Lien sur site internet de la municipalité

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS



Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaires du service : Municipalité de Pointe-aux-Outardes située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8h00 à 9h45

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

Aide l'araignée, le fantôme, les chauves-souris, et les chats à rejoindre les citrouilles pour célébrer l'halloween



RÉPONSES : JEUX - DIVERTISSEMENT

RÉPONSE JEU **TRAIN DE MOTS**

page : 25

- 1- cale
- 2- sèche
- 3- cheveux
- 4- ange
- 5- cornu

(cale sèche, sèche-cheveux, cheveux d'ange, ange cornu)

Solution du jeu: le compte est juste

Page : 25

Voici une solution:

$$9 + 2 = 11$$

$$11 \times 8 = 88$$

$$25 \times 6 = 150$$

$$150 + 50 = 200$$

$$200 + 88 = 288$$

Solution du jeu: mot à trouver: nom de fleur

Page : 25

lit - tasse - unité - image - étoile - plume

Le mot à trouver est **tulipe**.

RÉPONSE JEU **L'INGRÉDIENT MANQUANT**

page : 25

TOUR

RÉPONSE **MOTS CACHÉS**

Page : 21

CITROUILLE

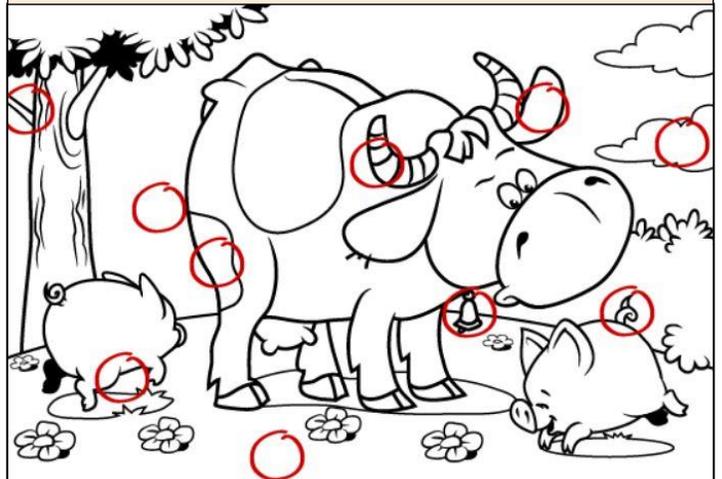
RÉPONSE JEU **SUDOKU : BRICOLAGE**

page : 26

L	G	B	O	E	A	R	I	C
I	C	O	R	B	L	A	G	E
A	R	E	I	G	C	L	O	B
C	B	G	L	A	R	O	E	I
R	O	A	C	I	E	B	L	G
E	L	I	B	O	G	C	A	R
B	A	C	E	L	I	G	R	O
O	E	L	G	R	B	I	C	A
G	I	R	A	C	O	E	B	L

RÉPONSE JEU **LES 10 DIFFÉRENCES**

page : 26



RÉPONSE **RÉBUS** Page : 36

CARREFOUR (car - œufs - four)

FOURMILIÈRE (four - mie- lit - R)



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 200\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

TYPE DU JEU	CARTE	PRIX
1-tour : ordinaire / 2 bingos après 10 balles	BLEUE	200 \$
2-tour : jeu du T L : à l'endroit ou à l'envers	ORANGE	250 \$
3-tour : ordinaire / 2 bingos après 10 balles	VERTE	200 \$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte + 3 balles frimées		350 \$
4-tour : jeu en X	JAUNE	300 \$
5-tour : jeu du free 1 ^e carte pleine consolation	ROSE	300 \$ 1 200 \$ 400 \$

Réclamation des prix

Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le **vendredi de 9 h 00 à midi** et sur les heures d'ouverture. Pour information : 418-567-2650.

Point de vente

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (113, rue Vallilée)



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2020

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Lundis : Ordures

Vendredis : Recyclage

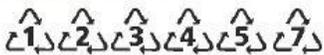
Installation fermée : le 12 octobre

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- ✔ Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- ✔ Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- ✔ Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- ✘ Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE



- ✔ Bouteilles
- ✔ Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- ✔ Bouchons et couvercles de plastique
- ✘ 6
- ✘ Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- ✔ Bouteilles, contenants, pots
- ✘ Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- ✔ Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- ✔ Boîtes de conserve, couvercles
- ✔ Cannelles métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)

du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :

du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

À COLORIER : JOYEUX HALLOWEEN



TABLE DES MARÉES

VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS D'OCTOBRE

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds	Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0132	3.3	10.8	16	0101	3.7	12.1	9	0014	1.0	3.3	24	0221	0.9	3.0
	0746	0.4	1.3		0713	0.0	0.0		0613	2.2	7.2		0811	2.3	7.5
TH	1348	3.2	10.5	FR	1322	3.7	12.1	FR	1153	1.1	3.6	SA	1403	1.1	3.6
JE	1954	0.3	1.0	VE	1935	-0.2	-0.7	VE	1833	2.8	9.2	SA	2035	2.9	9.5
2	0205	3.3	10.8	17	0146	3.7	12.1	10	0126	1.1	3.6	25	0338	0.9	3.0
	0814	0.4	1.3		0752	-0.1	-0.3		0720	2.1	6.9		0935	2.3	7.5
FR	1420	3.3	10.8	SA	1404	3.9	12.8	SA	1301	1.2	3.9	SU	1530	1.1	3.6
VE	2028	0.3	1.0	SA	2021	-0.3	-1.0	SA	1946	2.8	9.2	DI	2155	2.9	9.5
3	0237	3.2	10.5	18	0231	3.7	12.1	11	0257	1.1	3.6	26	0440	0.9	3.0
	0840	0.4	1.3		0832	-0.1	-0.3		0850	2.1	6.9		1042	2.5	8.2
SA	1450	3.3	10.8	SU	1446	4.1	13.5	SU	1433	1.2	3.9	MO	1640	1.0	3.3
SA	2100	0.3	1.0	DI	2108	-0.3	-1.0	DI	2110	2.8	9.2	LU	2259	2.9	9.5
4	0309	3.1	10.2	19	0316	3.5	11.5	12	0412	0.9	3.0	27	0528	0.8	2.6
	0906	0.5	1.6		0913	0.0	0.0		1011	2.3	7.5		1132	2.7	8.9
SU	1520	3.3	10.8	MO	1530	4.0	13.1	MO	1558	1.1	3.6	TU	1735	0.8	2.6
DI	2133	0.3	1.0	LU	2157	-0.2	-0.7	LU	2225	3.0	9.8	MA	2349	3.0	9.8
5	0340	3.0	9.8	20	0403	3.3	10.8	13	0507	0.7	2.3	28	0607	0.7	2.3
	0932	0.5	1.6		0955	0.2	0.7		1110	2.6	8.5		1212	2.9	9.5
MO	1550	3.3	10.8	TU	1616	3.9	12.8	TU	1703	0.8	2.6	WE	1820	0.6	2.0
LU	2206	0.5	1.6	MA	2248	0.1	0.3	MA	2324	3.2	10.5	ME			
6	0412	2.8	9.2	21	0452	2.9	9.5	14	0552	0.4	1.3	29	0029	3.0	9.8
	1000	0.6	2.0		1040	0.5	1.6		1157	3.0	9.8		0639	0.6	2.0
TU	1622	3.2	10.5	WE	1707	3.6	11.8	WE	1758	0.4	1.3	TH	1246	3.1	10.2
MA	2242	0.6	2.0	ME	2347	0.4	1.3	ME			JE	1859	0.5	1.6	
7	0446	2.6	8.5	22	0547	2.6	8.5	15	0014	3.5	11.5	30	0106	3.1	10.2
	1031	0.8	2.6		1132	0.8	2.6		0633	0.2	0.7		0709	0.5	1.6
WE	1657	3.1	10.2	TH	1804	3.3	10.8	TH	1240	3.4	11.2	FR	1318	3.3	10.8
ME	2323	0.8	2.6	JE				JE	1847	0.1	0.3	VE	1934	0.4	1.3
8	0525	2.4	7.9	23	0058	0.7	2.3					31	0139	3.1	10.2
	1107	0.9	3.0		0652	2.4	7.9						0737	0.5	1.6
TH	1739	3.0	9.8	FR	1237	1.0	3.3					SA	1349	3.4	11.2
JE				VE	1913	3.0	9.8					SA	2008	0.3	1.0

COORDONNÉES - NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur est **le 20 de chaque mois.**

